

SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCAATION - Session 2026**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE****CARROSSIÈRE-PEINTRE CFC
CARROSSIER-PEINTRE CFC**

Chef-expert :

Monsieur VICARIO Fabio

Route de Grandson 16, 2017 Boudry

Tél. : 079 825 98 63

Courriel : fabio.vic@net2000.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

CULTURE GENERALE

Veillez-vous référer à la convocation spéciale pour l'examen de culture générale du 29 mai 2026

SEANCE D'INFORMATION SUR LES TRAVAUX PRATIQUES

6 mai 2026

à 17H00

Atelier 310

CPNE-TI
Rue Klaus 2
2400 Le Locle

Candidat-e-s :

- NE.22.0956
- JU.23.2392
- JU.22.1740
- NE.24.2843

27 mai 2026 Salle B301 CPNE-TI Rue Klaus 2 2400 Le Locle		CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • Altermatt Eric • Silveira Samuel • Vicario Fabio
Horaire			
09h00-10h25 (85')	Dossier 1	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • NE.22.0956 • JU.23.2392 • JU.22.1740 • NE.24.2843 	
10h45-11h50 (65')	Dossier 2		
13h15-14h15 (60')	Dossier 3		
MOYENS AUXILIAIRES AUTORISÉS : <ul style="list-style-type: none"> • Les livrets de formules mathématiques et de tableaux utilisés en classe (Sans exemples d'exercices et de solutions). • Livres de connaissances professionnelles utilisés durant la formation, édités par la CREME (Sans les réponses des questionnaires). • Calculatrice personnelle (pas d'échange pendant l'examen). 			

3 juin 2026 Atelier B310 CPNE-TI Rue Klaus 2 2400 Le Locle		ENTRETIEN PROFESSIONNEL (Oral)	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • Ibraimi Denis • Mülhauser Anne-Laure • Sneteniak Vladimir • Todeschini Sébastien • Vermot Pascal • Vicario Fabio
Horaire	09h00-09h30	10h00-10h30	
Candidat-e-s	<ul style="list-style-type: none"> • NE.22.0956 • JU.23.2392 	<ul style="list-style-type: none"> • JU.22.1740 • NE.24.2843 	
AUCUN MOYENS AUXILIAIRES AUTORISÉS			

LISTE DU MATÉRIEL À APPORTER PAR LES CANDIDATS

- Dossier de formation
- 2 pistolets minimum pour le giclage de la base hydrodiluable et du vernis
- 1 pistolet pour le giclage des apprêts
- 1 petit pistolet pour le giclage des raccords ou des décors est recommandé
- 1 pistolet de soufflage (SATA dry jet, Aquadry, Winjet, etc.)
- Boîtes pour mélange de teintes (PPS, RPS ou autre système autorisé)
- Scotch autocollant : *grandeur à choix*
- Scotch à filets : *grandeur à choix*
- Matériel de polissage : *polisseuse*
mousse de polissage
produit de polissage (sans silicone)
chiffons de polissage (microfibre)
- Matériel pour les finitions : *Fleurs à poncer*
Bloc de ponçage
Pad à main
Papiers abrasifs de finition (P80 à P500 à disposition)
- Matériel de débosselage : *Outillage mis à disposition, mais possibilité de prendre son propre matériel*
- Outillage pour la découpe et la pose d'autocollants
- Petit outillage personnel
- Pinceaux à retouches
- Chiffons gras
- Vêtements de travail
- Salopette de giclage
- Masques de protection : *à poussières*
à charbon actif



Masque de protection respiratoire à adduction d'air frais ou à ventilation assistée obligatoire pour tous les travaux en cabine !

- Protection individuelle : *lunettes de protection*
gants de protection
protection auditive
chaussures de sécurité

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le ou la candidat-e devra téléphoner pour connaître ses résultats le

Vendredi 19 juin 2026, de 11h00 à 12h00, au 079 825 98 63
(chef-expert).

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Les candidat-e-s en situation d'échec peuvent prendre rendez-vous en appelant le n° 079 825 98 63 le 19 juin, avant 17h30, pour voir les pièces selon l'horaire qui sera défini par le chef-expert.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site : www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les examens de fin d'apprentissage qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexes

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la commission EFA et expert-e-s
- au CPNE-TI
- aux SFP JU